



Ville de Brest Appel à projet 2019

Citoyenneté Handicap « ville inclusive, ville pour tous »

Mission Handicap – DPRTU 16, Rue Alexandre Ribot 29 200 Brest

Chargée de mission : Sylvie Sovrano-Chelloug

Tel : 02 98 00 88 82 - sylvie.sovrano@brest-metropole.fr

Assistante administrative : Marie Claude Postic

Tel : 02 98 00 88 99 - marie-claude.postic@mairie-brest.fr

Préambule

Ce n'est qu'en offrant à toutes et à tous, en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder avec la plus grande autonomie possible à l'ensemble des activités, services et animations, que notre territoire sera véritablement inclusif et handi -accueillant.

Culture, sport, éducation, vie sociale, accès au numérique, enfance, jeunesse, vieillissement... autant de domaines où le vivre ensemble se construit dans la ville.

Les réponses à imaginer et à développer pour une ville inclusive s'appuient largement sur des rencontres et des coopérations entre personnes valides et non valides, sur des idées et des propositions nouvelles.

Par cet appel à projet, la Ville de Brest souhaite ainsi accompagner et renforcer l'engagement des associations et acteurs de la ville au service d'une vie sociale plus accueillante aux personnes en situation de handicap.

L'appel à projet

Les objectifs et la nature des projets

Par cet appel à projet la Ville de Brest souhaite accompagner et renforcer l'engagement des associations au service **d'une ville plus accueillante aux personnes en situation de handicap**. Elle souhaite aussi valoriser leur capacité de proposition et d'engagement.

L'appel à projet concerne toutes les associations à but non lucratif, les structures médico-sociales ou éducatives, les collectifs d'usagers portés par une association ...

Les projets devront s'inscrire au moins dans l'un des objectifs suivants :

- **favoriser l'autonomie des enfants, jeunes, adultes en situation de handicap, notamment en leur facilitant l'accès au milieu ordinaire (vie sociale et familiale, loisirs, insertion professionnelle,...);**
- **améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap de manière innovante;**
- **contribuer à faire évoluer les représentations liées aux handicaps (stéréotypes, clichés, discriminations...);**
- **favoriser la rencontre et le vivre ensemble entre les brestois et brestoises en situation de handicap ou pas.**

Les projets seront étudiés au regard de critères comme:

- la participation directe des personnes handicapées (au projet, à l'appréciation des besoins, ...),
- les initiatives émanant d'une coopération entre le milieu ordinaire et le secteur spécialisé du handicap,
- les projets privilégiant la mixité des publics : personnes en situation de handicap et personnes valides,
- l'accessibilité du projet (matérielle, communication, ...),
- les projets s'inscrivant dans la durée (ou projets ponctuels avec une suite prévue),
- la pertinence des critères d'évaluation du projet,
- la cohérence du budget prévisionnel (participation de l'association, autres financements,...),
- la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers de ou des associations porteuses du projet.

L'appel à projet ne financera pas : le fonctionnement courant des associations, les voyages, une action trop ponctuelle sans suite envisagée, les projets qui font partie des missions finançables par les politiques publiques ou qui relèvent des obligations légales.

Modalités de dépôt des dossiers et de sélection des projets

En 2019, 2 périodes de dépôt sont fixées afin de permettre aux porteurs de projets de prendre le temps de penser et de construire leurs actions.

Le jury se réunira les 25 avril et 10 octobre.

Les dossiers de demande seront à déposer au plus tard : le 05 avril ou le 20 septembre.

Un comité technique constitué de services de la ville et/ou de la métropole procédera à l'analyse des projets qui, selon leur nature, pourront être éventuellement réorientés vers d'autres sources de financement.

Le jury sera présidé par l'adjointe au maire chargée des Droits et Citoyenneté des personnes en situation de handicap et associera l' élu en charge de l'accessibilité ainsi qu'une personne qualifiée.

Les décisions du jury seront présentées pour validation et engagement aux conseils municipaux prévus les 20 juin et 12 décembre 2019. Tous les candidats ayant déposé une demande seront informés de l'avis concernant leur projet.

En cas de réponse positive, les porteurs des projets s'engagent à :

- accepter la publication du projet via internet pour favoriser les initiatives et l'essaimage,
- à réaliser le projet selon les termes retenus par le jury,
- à fournir le bilan.

Les projets retenus pourront être soutenus par :

- une subvention à l'association porteuse, d'un montant maximum de 1500 €,
- et/ou un accompagnement humain, un soutien matériel (subvention indirecte).

Comment répondre

L'association doit être inscrite par son représentant légal dans l'annuaire des associations de la ville de Brest :

<https://www.brest.fr/toutes-vos-demarches/preparez-vos-documents-avant-de-vous-rendre-en-mairie/demande-d-inscription-a-l-annuaire-des-associations-bretoises-2482.html?MP=2482-2640>

Le formulaire de demande de subvention est joint à l'appel à projet. Il est aussi téléchargeable sur le site Brest.fr :

<https://www.brest.fr/toutes-vos-demarches/preparez-vos-documents-avant-de-vous-rendre-en-mairie/demande-de-subvention-pour-une-association-2484.html?MP=2484-2630>

Le dossier doit comprendre :

- une présentation du porteur du projet (y compris budgétaire),
- un descriptif du projet indiquant ses objectifs, son déroulement, ses partenaires (**ne pas hésiter à joindre au dossier les documents détaillés du projet**),
- le calendrier prévu pour le déroulement de l'action,
- un budget prévisionnel avec le montant du soutien demandé,
- les modalités d'évaluation de l'action prévue.

Les dossiers sont à transmettre : par voie postale à monsieur le maire, Secrétariat général, 2 rue Frézier CS 63834 29238 BREST CEDEX 2
par mail : sylvie.sovrano@brest-metropole.fr ou marie-claude.postic@mairie-brest.fr

La Mission Handicap se tient à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier.

Annexe : Récapitulatif des appels à projets ou dispositifs de financement de la ville de Brest et de Brest métropole

La ville de Brest et la métropole lance, chaque année, plusieurs appels à projets qui peuvent aussi soutenir vos initiatives. Chacun d'eux à son calendrier, ses critères, son mode d'emploi. N'hésitez pas à les solliciter et à prendre contact.

Appel à projets (AAP) ou subvention sur projet spécifique	Objet	Calendrier	Service concerné	Téléphone Email Adresse	Lien internet
AAP Multimédia « usage du numérique »	Favoriser le développement des usages internet et multimédia	Lancement de l'appel à projets : 15 juin Clôture de l'appel à projets : 10 septembre	Internet et expression multimédia	Florence MORVAN 02.98.00.82.12 Florence.morvan@mairie-brest.fr	https://www.a-brest.net/article22245.html
AAP Santé	Soutenir les actions de prévention et d'éducation à la santé sur la ville de Brest	1 ^{ère} cession : Lancement de AAP en avril / Clôture en septembre 2 ^{ème} cession Lancement en juin / Clôture en octobre 3 ^{ème} cession Lancement en octobre / Clôture en Décembre	Promotion de la santé	Sabine KERROS 02.98.00.80.80 Promotion-santé@mairie-brest.fr	http://www.sante-brest.net/article602.html
Projet éducatif et citoyen	Impulser des actions éducatives innovantes au service de tous les enfants et jeunes de la ville de Brest	Pas d'échéance	Mission Dynamiques éducatives et Jeunesse	Hakima MOUSSAID 02.98.00.86.58 hakima.moussaid@mairie-brest.fr Les demandes doivent en règle générale être présentées à l'agent de	https://www.brest.fr/vivre-ensemble/preparer-lavenir-des-enfants/le-projet-educatif-et-citoyen-3687.html

				<p>développement local du quartier concerné :</p> <p>Bellevue : Stéphanie LEON - stephanie.leon@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 11</p> <p>Centre-ville : Yolande TARTERET - yolande.tarteret@mairie-brest.fr - 02 98 00 88 77</p> <p>Europe : Carine DREAU - carine.dreau@mairie-brest.fr - 02.98.34.26.34</p> <p>Lambézellec : Laurence MENEZ - laurence.menez@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 31</p> <p>Quatre-Moulins : Mathieu LAVIE - mathieu.lavie@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 53</p> <p>Saint-Marc : Laure BERNARD - laure.bernard@mairie-brest.fr - 02 98 00 85 78</p> <p>Saint-Pierre : Marine ROUVEL - marine.rouvel@mairie-brest.fr - 02 98 00 81 80</p>	
--	--	--	--	---	--

AAP collèves et lycées	Réalisation d'actions innovantes et concrètes au bénéfice des collégiens et lycéens.			Nathalie GAUTIER 02 98 00 84 15 Nathalie.gautier@brest-metropole.fr	https://www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/enfance-education/appel-a-projets-colleges-lycees-1920.html
AAP « Bien vieillir à Brest »	Pour que chacun puisse vivre dans un habitat choisi et adapté aux différents âges de la vie, Pour que chacun puisse vivre pleinement dans la Ville : transports, aménagement urbain, accessibilité... Pour que chacun puisse vivre activement sa citoyenneté et entretenir des liens sociaux : loisirs, culture, sports, citoyenneté, relations sociales, multimédia et numérique...	A venir	CCAS secteur « bien vieillir à Brest »	Anne LE CONTELLEC 02 98 33 21 63 antenne-clic@ccas-brest.fr CLIC – Appel à projet « Bien vieillir à Brest » 253 rue Jean Jaurès 29200 Brest	https://www.a-brest.net/article19358.html
AAP « Brest, ville Amie Des Aînés »	Mieux prendre en compte le vieillissement de la population	Clôture de l'AAP le 07 juin.		ccas-direction@ccas-brest.fr Direction action sociale et santé, 40 rue Jules, Ferry 29200 Brest	

AAP « Lien social et partenariat associatif de la ville de Brest »	Lutter contre l'isolement social et développer l'autonomie des personnes et développer la dynamique bénévole et partenariale, le « faire-ensemble »	1 ^{ère} cession : Clôture de l'AAP le 7 juin 2 ^{ème} cession : Clôture le 4 octobre	Ville de Brest et CCAS	ccas-direction@ccas-brest.fr CCAS de la Ville de Brest Unité de Lien et d'Insertion Sociale (ULIS), 40 rue Jules Ferry, 29200 Brest.	https://www.a-brest.net/article20895.html
Contrat de Ville	Permettre d'agir ensemble pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie pour tous les habitants et du vivre ensemble. Vise particulièrement la qualité de vie et l'intégration urbaine des quartiers populaires et de leurs habitants.	1 ^{ère} cession : Clôture de l'AAP le vendredi 1er février inclus 2 ^{ème} cession : Clôture de l'AAP le vendredi 9 août inclus	Mission Développement Social Urbain	Loïc FRENAY 02.98.34.67.10 dsu@brest-metropole.fr	https://www.brest.fr/actus-agenda/publications/publications-2611/contrat-de-ville-appel-a-projets-2019-12908.html?cHash=33340ed3d923a1b19695d4b5acc8e36
AAP Citoyenneté – Handicap « Ville inclusive, ville pour tous »	Favoriser l'autonomie des enfants, jeunes, adultes en situation de handicap, notamment en leur facilitant l'accès au milieu ordinaire. Améliorer le quotidien des personnes en	1 ^{ère} cession : Clôture de l'AAP le 10 avril 2019 inclus 2 ^{ème} cession : Clôture de l'AAP le 20 septembre 2019 inclus	Mission Handicap - DPRTU	Sylvie SOVRANO-CHELLOUG 02 98 00 88 82 16, Rue Alexandre Ribot 29 200 Brest sylvie.sovrano@brest-metropole.fr Marie-Claude POSTIC 02 98 00 88 99 Mail : marie-claude.postic@mairie-brest.fr	https://www.brest.fr/vivre-ensemble/assurer-legalite-des-chances/appel-a-projet-citoyennete-et-handicap-2018-1845.html?MP=1845-1958

	situation de handicap de manière innovante; Contribuer à faire évoluer les représentations liées aux handicaps.				
Fonds d'initiative citoyenne	Soutenir les initiatives des habitants dans la vie de leur quartier, prioritairement sur les quartiers prioritaires du contrat de ville.	Pas d'échéance	Direction de la proximité	<p>Mairie de Brest Direction de la Proximité 2 rue Frézier 29200 BREST direction-de-la-proximite@mairie-brest.fr Secrétariat :02 98 00 88 20</p> <p><i>Ou aux Mairies de quartier :</i> 02 98 00 80 80</p> <p>Mairie de quartier de Bellevue : 25 place Napoléon III, 29200 Brest - mairie-bellevue@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de Lambézellec : 25, rue Robespierre, 29200 Brest - mairie-lambezellec@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de l'Europe : 31, rue Saint-Jacques, 29200 Brest - mairie-europe@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier de Saint-Marc : 124, rue de Verdun, 29200 Brest - mairie-saint-marc@mairie-brest.fr</p>	-

				<p>Mairie de quartier de Saint-Pierre : 26, rue Jean-François Tartu, 29200 Brest - mairie-saint-pierre@mairie-brest.fr</p> <p>Mairie de quartier des Quatre Moulins : 200, rue Anatole France, 29200 Brest - mairie-quatre-moulins@mairie-brest.fr</p>	
AAP « Pour une économie sociale et solidaire au pays de Brest »	<i>Soutenir des projets innovants pour favoriser les filières à potentiel d'emplois</i> → en cours de redéfinition	A venir – revu courant avril 2019	Emploi Insertion Economique	<p>Madeleine AU Madeleine.au@brest-metropole.fr</p>	<p>http://www.eco-sol-brest.net/Appel-a-projets-Pour-une-economie-sociale-et-solidaire-au-pays-de-Brest.html</p>